

Nevers, le 30 octobre 2024

OBJET: Assemblée générale USEP Nièvre

Bonjour,

Dans cet envoi, vous trouverez tous les documents relatifs à l'Assemblée Générale du comité départemental USEP.

Celle-ci se déroulera **le mardi 10 décembre à 18h, au siège de la Ligue de l'Enseignement fédération de la Nièvre, 7 rue du Commandant Rivière à Nevers.**

Cette Assemblée Générale sera électorale. Un nouveau comité directeur sera constitué. Si vous êtes intéressé(e) pour vous investir, n'hésitez pas à contacter le délégué départemental.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un verre de l'amitié.

Merci de nous retourner, avant le 22 novembre 2024 les documents ci joints.

Documents joints :

-  déroulement
-  une fiche « question ... »
-  une fiche « vœu »
-  une fiche « pouvoir »
-  une fiche candidature CD

L'Assemblée générale reste un temps important dans la vie du comité ainsi qu'un moment de rencontre et d'échange entre les associations. Si vous n'êtes pas disponible, vous pouvez vous faire représenter par un membre de l'association ou donner votre pouvoir à une autre association.

Souhaitant vous compter parmi nous,

Salutations Usépiennes,

Pour le comité départemental,
Le délégué départemental

E. Oduard

USEP 58

7, rue du Commandant Rivière

58000 NEVERS

Tél : 03 86 71 97 34 – 06 85 18 19 72

<https://nievre.comite.usep.org/>

usep58@fol58.org

Assemblée Générale

Mardi 10 décembre – 18h

Fédération des Œuvres Laïques de la Nièvre – Nevers

7 rue du Commandant Rivière

Déroulement

17h45 : Vérification des pouvoirs

18h : ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE USEP

- ✚ Rapport moral du président
- ✚ Présentation du rapport d'activités 2023-2024
- ✚ Présentation du calendrier 2024-2025
- ✚ Présentation et vote du rapport financier 2023 et du budget 2024
- ✚ Etude des vœux ; réponses aux questions
- ✚ Résultat des élections
- ✚ Intervention des personnalités

L'Assemblée Générale sera suivie du verre de l'amitié.

USEP 58

7, rue du Commandant Rivière

58000 NEVERS

Tél : 03 86 71 97 34 – 06 85 18 19 72

<https://nievre.comite.usep.org/>

usep58@fol58.org



à retourner impérativement avant le 22 novembre 2024

Assemblée Générale du mardi 10 décembre 2024

Question sur...

La question peut être posée sur tout sujet relatif aux actions et positions idéologiques retenues par l'USEP. Elle sera étudiée par le Comité Directeur et fera l'objet d'une réponse en Assemblée Générale.

Emis par l'association USEP de _____

Texte de la question:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A..... le.....

(cachet de l'AS)



à retourner impérativement avant le 22 novembre 2024

Assemblée Générale du mardi 10 décembre 2024

VOEU

Emis par l'association USEP de _____

Texte du vœu:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A..... le.....

(cachet de l'AS)



POUVOIR

Assemblée Générale

M.....
.....

de l'Association (1)

est mandaté pour représenter

l'association.....

(à l'Assemblée Générale de l'USEP de la Nièvre).

Il dispose devoix.

(cachet de l'A.S.) Le Président de l'A.S.

(1) Si personne de votre association ne peut être présent, vous pouvez confier vos mandats à une personne d'une autre association

En accord avec les procédures nationales, les représentants mandatés des associations disposent d'un nombre de voix déterminé **en fonction du nombre de licences globales délivrées lors de la saison 2023-2024 :**

Chaque participant pourra, au plus, disposer de 3 pouvoirs.

USEP 58

7, rue du Commandant Rivière

58000 NEVERS

Tél : 03 86 71 97 34 – 06 85 18 19 72

<https://nievre.comite.usep.org/>

usep58@fol58.org



CANDIDATURE POUR LE PROCHAIN COMITE DIRECTEUR USEP

(à nous retourner impérativement avant le 22 novembre 2024)

Je soussigné(e), _____

Association de _____

présente ma candidature au Comité directeur de l' USEP 58

A _____, le _____

Signature,

N'hésitez pas à contacter la délégation pour toute question.